2007-05993/

Le député Rob Moore annonce le versement d'une contribution de 6 300 $ au Senior Citizens Club de St. Martins dont profiteront des aînés et des jeunes de la région

ST. MARTINS (NOUVEAU-BRUNSWICK), le 18 janvier 2007 — Le député de Fundy-Royal, M. Rob Moore, a annoncé aujourd'hui au nom du ministre des Ressources humaines et du Développement social, l'honorable Monte Solberg, le versement d'une contribution de 6 300 $ dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Les fonds versés par le nouveau gouvernement du Canada au Senior Citizens Club de St. Martins permettront aux aînés d'organiser des activités à l'intention d'autres gens âgés de la région. En outre, le club travaillera avec la St. Martins Home and School Association à la mise en oeuvre d'un programme dans le cadre duquel on offrira des collations nutritives aux élèves de la maternelle à la 8e année de l'école St. Martins.

« Le gouvernement du Canada reconnaît que les aînés ont contribué à faire de notre pays ce qu'il est aujourd'hui et nous devrions leur en être redevable, a déclaré M. Moore. Les organismes communautaires comme celui de Senior Citizens Club de St. Martins jouent un rôle crucial dans la promotion des compétences, de l'expérience et des connaissances des aînés pour renforcer les échanges intergénérationnels. »

Le nouveau gouvernement du Canada s'applique à répondre aux besoins des personnes âgées au moyen d'une série de mesures importantes, dont les suivantes :

- une modification de la politique fiscale en faveur des personnes âgées, selon laquelle les pensionnés pourront partager leur revenu à compter de 2007;
- le dépôt d'une mesure législative grâce à laquelle les personnes âgées pourront demander et recevoir plus facilement le Supplément de revenu garanti;
- l'augmentation du crédit d'impôt pour revenu de pension, qui passe de 1 000 $ à 2 000 $ par an, ce qui remettra près de 900 millions de dollars entre les mains des personnes âgées au cours des deux prochaines années;
- l'instauration du Plan d'équité fiscale, selon lequel le crédit d'impôt en raison de l'âge sera augmenté de 1 000 $ (passant de 4 066 $ à 5 066 $) dès la présente année d'imposition.

Le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés offre des subventions visant à soutenir une gamme de projets communautaires qui encouragent les personnes âgées, partout au Canada, à participer activement à la vie sociale de leur collectivité. Les projets appuient les grands objectifs nationaux et les priorités régionales.

Pour plus de renseignements sur le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés du gouvernement du Canada, consultez le site www.rhdsc.gc.ca.

- 30 -

Ce communiqué de presse est offert sur demande en médias substituts.

Pour plus de renseignements (médias seulement) :

Jason Hoyt
Service Canada, New Brunswick
506-452-3795

Bureau des relations avec les médias
Ressources humaines et Développement social Canada
819-994-5559

Tous les temps sont d'après l'heure atlantique
Date de modification: 2007-01-18